

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/05/2013

Réception par le Prefet : 21/05/2013

Publication : 24/05/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-5-11-2

Séance du vendredi 17 mai 2013

COOPÉRATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE) DÉPLACEMENT D'UNE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE EN POLOGNE DU 17 AU 21 JUIN 2013

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L 1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales – chapitre V – relatifs à la coopération décentralisée,
- VU l'accord de coopération du 27 juin 2001 entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw, l'avenant n° 1 du 19 mai 2004 et l'avenant n° 2 du 3 décembre 2008,
- VU la délibération n° CG-2012-6-11-1 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au budget primitif 2013 "Action transfrontalière, européenne et internationale",
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le déplacement en Pologne d'une délégation départementale composée d'élus, d'un agent départemental et de personnes associées du 17 au 21 juin 2013 afin de participer à un échange d'expériences dans le domaine de la promotion touristique et la protection de la faune, en particulier les cigognes et au Comité Mixte, instance réunissant annuellement des élus des deux collectivités afin de piloter le partenariat,
- approuve la composition de la délégation qui se compose comme suit :
 - de M. Michel HABIG, 3e Vice-Président du Conseil Général, Président de la Commission "Actions et relations internationales",
 - de M. Lucien MULLER, Conseiller Général,
 - de M. Christian CHATON, Conseiller Général,tous les trois membres du Comité Mixte Département du Haut-Rhin / Powiat de Wroclaw.

- de Mlle Magalie FERNER, Adjointe au Chef du Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne,
 - de M. Jean KLINKERT, Directeur de l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin (ADT),
 - et de M. Gérard WEY, Directeur de l'Association pour la Protection et la Réintroduction des Cigognes en Alsace-Lorraine (APRECIAL).
- précise que les personnes associées prennent en charge leurs frais de déplacement,
 - décide qu'en cas de désistement, un élu pourra se faire remplacer par un autre élu membre du Comité Mixte, l'agent par un autre agent du Département et les personnes associées par une autre personne de l'organisme, dans la limite du nombre de places prévu initialement,
 - autorise la prise en charge par le budget départemental 2013, des frais générés par cette mission, évalués à 4 700 € (soit 1 500 € pour les frais de déplacement des élus, 500 € pour les frais de déplacement de l'agent départemental, 1 200 € pour la location d'un véhicule, 1 000 € pour les frais de traduction et 500 € pour les frais de représentation),
 - décide que les crédits nécessaires seront prélevés sur le budget départemental 2013, programme J618/3276, chapitre 65, fonction 021, nature 6532 (frais de déplacement des élus), programme J613/32262, chapitre 011, fonction 0201, nature 6251 (frais de déplacement de l'agent départemental et location du véhicule), programme F612/2676, chapitre 011, fonction 048, nature 6188, (frais de traduction) et programme F614/2686, chapitre 011, fonction 048, nature 6185 (frais de représentation) du budget départemental 2013,

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Charles BUTTNER' printed below it.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions